

# FICHE D'INSCRIPTION – STAGES CLOWNS – SAISON 2018-2019

FICHE D'INSCRIPTION À RENVOYER À LA COMPAGNIE MAINTES ET UNE FOIS  
7 RUE COURTELINE 42100 SAINT ETIENNE



## FICHE IDENTITE (MENTIONS OBLIGATOIRES)

NOM : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_  
 EXPERIENCES ARTISTIQUES : \_\_\_\_\_ Nom de clown : \_\_\_\_\_

DATES (Horaires à préciser)	INTITULE	LIEUX	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT*	TARIFS À REPORTER
ADHESION					12€
13/14 octobre 2018	« Le Corps en jeux » <i>Clown découverte</i>	Cie Maintes et une fois	70€	65€	
16 / 18 novembre 2018 Avec hébergement en gîte 1 nuit	Clown découverte	Gîte Monto'zar	150 €		
19 / 20 janvier 2019	« Clown et Objet »	Cie Maintes et une fois	70€	65€	
28 / 30 janvier 2019 Avec hébergement en gîte 2 nuits	Clowns Professionnels <i>Clowns et musique</i>	Gîte Monto'zar	240 €		
09 / 10 février 2019	« Clown et Jeux masqué »	Cie Maintes et une fois	70€	65€	
23 / 24 mars 2019	« Clown et Mime »	Cie Maintes et une fois	70€	65€	
13 / 14 avril 2019	« La rythmique du Clown »	Cie Maintes et une fois	70€	65€	
18 / 19 mai 2019	« Clown et Voix »	Cie Maintes et une fois	70€	65€	
PACK 4 STAGES ET +	A partir de 4 Stages appliquez une réduction de 10€ À REPORTER ICI ☞				
ABONNEMENT 7 STAGES	Règlement possible en 3 fois		450€		
REPORTEZ LE TOTAL ICI ☞					

\*TARIF REDUIT : demandeurs d'emploi, étudiants, adhérents à partir du 2ème stage.

**Attention reportez le tarif réduit adhérent uniquement à partir du 2ème stage !**

Le Règlement complet valide l'inscription au stage, chèque à l'ordre de la compagnie Maintes et une fois, encaissé la veille du stage.  
**PAS DE REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION** (report possible sur un autre stage, prévenir 1 mois à l'avance maximum)  
 Le stage est limité à 12 participants. Au-delà de ce nombre, les participants souhaitant s'inscrire seront placés sur liste d'attente.

REGLEMENT :  -----Chèques\* (nombre de chèques)  Espèces

CESSION DU DROIT D'IMAGE (loi du 17 juillet 1970) Chaque personne dispose sur son image et celle de sa famille d'un droit exclusif qui lui permet de s'opposer à ce que cette image soit utilisée ou reproduite sans son autorisation. Dans un lieu privé, tout enregistrement sonore et/ou visuel ne peut être effectué qu'avec le consentement de la personne considérée. L'utilisation de l'enregistrement est également soumise à autorisation. Dans un lieu public, les prises de vues peuvent être effectuées, en principe, sans autorisation. Mais le consentement de la personne concernée est indispensable en cas de reproduction et de diffusion.

J'accepte\*

Je refuse\*

\*Entourez votre choix

J'accepte les conditions, consens, date et signe des deux mains pour valider mon inscription, ici :



Compagnie Maintes et Une Fois  
7 RUE COURTELINE - 42100 SAINT ETIENNE  
09 52 70 79 44 / 06 13 75 03 94  
mainteset1fois@gmail.com